Cinquante-septième année. - N° 142 A Mercredi 26 juillet 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1054

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

430 082 453 RCS Lyon.
TECHNO-BAT.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 126279.00 EUR.
Adresse : 23, Rue Du Progrès, 69800 Saint-Priest.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Société absorbante TECHNO-BAT SASU au capital de 126.279 € Siège social : 23, rue du Progrès 69800 SAINT-PRIEST 430 082 453 RCS LYON Société absorbée SCI TECHNO-BAT IMMOBILIER, société civile immobilière unipersonnelle au capital de 2.000 € Siège social : 23, rue du Progrès 698 SAINT-PRIEST 445 399 751 RCS LYON AVIS DE PROJET DE FUSION 1) Fusion par voie d'absorption de la société SCI TECHNO-BAT IMMOBILIER par la société TECHNO-BAT. 2) Evaluation de l'actif et du passif de la société absorbée dont la transmission à la société absorbante est prévue : * Actif : 213.430 € * Passif : 211.430 € * Actif net transmis : 2.000 € 3) Les sociétés participant à la fusion étant sous contrôle commun (sociétés détenues à 100 % par la même société-mère) au jour du dépôt aux greffes du Tribunal de commerce du présent traité : - les apports de la société absorbée sont évalués à leur valeur nette comptable au 31 décembre 2022, conformément aux prescriptions comptables fixées par les articles 710-1 et suivants du Plan Comptable Général modifiés par le règlement de l'ANC n°2019-06 du 8 novembre 2019 - il ne sera pas procédé à l'échange des parts sociales de la Société absorbée contre des actions de la Société absorbante, ni à augmentation du capital de la Société absorbante. 4) Le projet de fusion a été établi le 26 juin 2023 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de LYON le 21 juillet 2023 au nom des Sociétés TECHNO- BAT et SCI TECHNO-BAT IMMOBILIER. Pour avis.